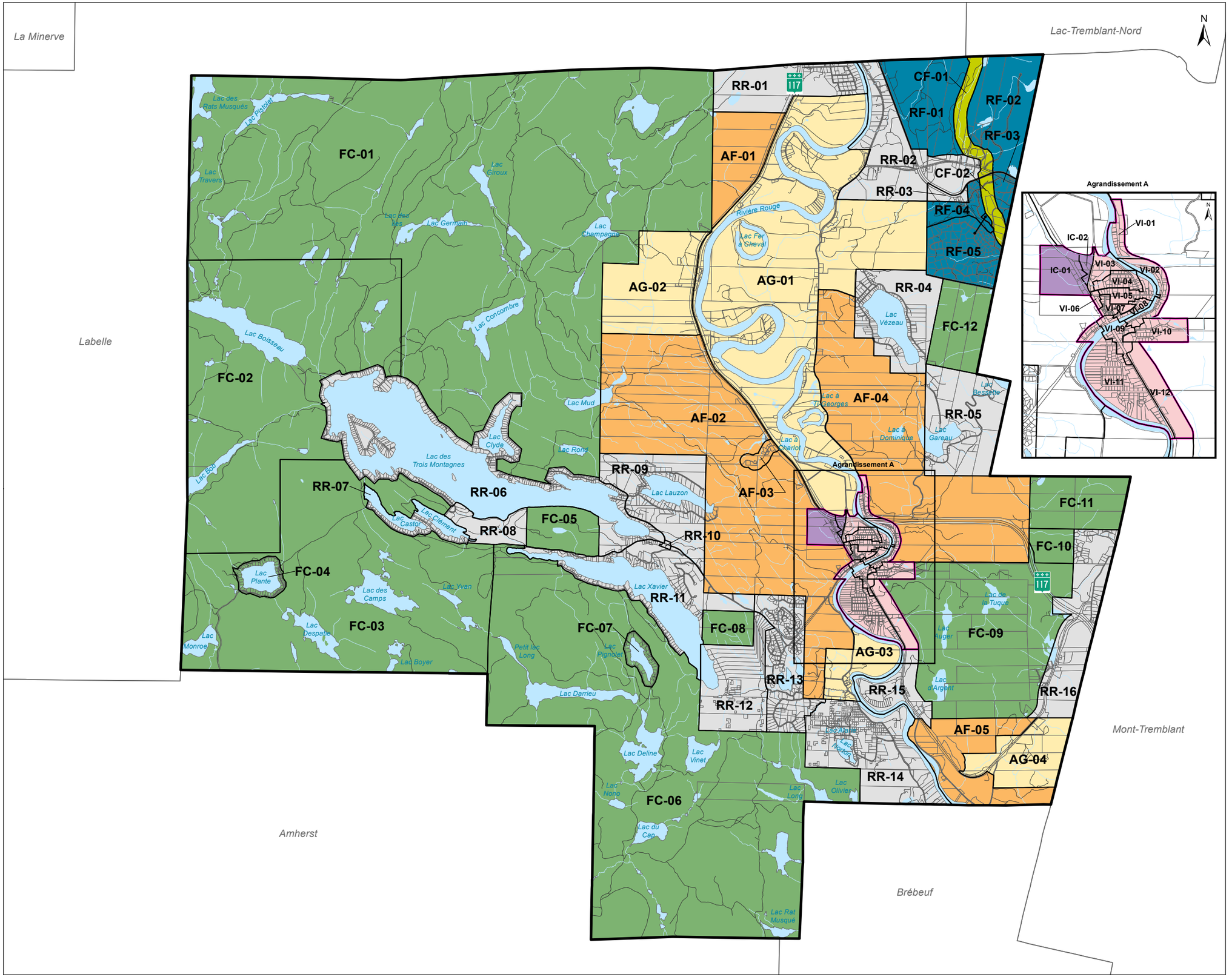

MUNICIPALITÉ LA CONCEPTION

LA NATURE... PAISIBLE.

Plan de zonage

Annexe A du Règlement de zonage

Zonage

- AG : Agricole
- AF : Agroforestière
- CF : Corridor faunique
- FC : Foresterie et conservation
- IC : Industrielle et commerciale
- RR : Résidentielle et récréative
- RF : Résidentielle et faunique
- VI : Villageoise

Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

- Rue ou autre type d'accès
- Périmètre d'urbanisation
- Matrice grahique
- Limite municipale

Date d'entrée en vigueur : 12 août 2024

Échelle: 1 : 55 000

Source: MRC des Laurentides

Modification au plan

N° de règlement :	Entrée en vigueur :

0 500 1000 2000 m